



**Assemblée Générale Ordinaire
des clubs affiliés de la FFSG pratiquant le :
Patinage Artistique Synchronisé
Paris, le **dimanche 28 juin 2026****

**PROCURATION DU PRÉSIDENT D'UN CLUB
À SON REPRÉSENTANT
licencié du club, dirigeant ou non
licencié d'un autre club, dirigeant ou non
soit un Président (ou son représentant) + 1 pouvoir**

N° et nom de mon club :

N° et nom de ma ligue :

Je soussigné(e)

Président(e) du club, ci-dessus dénommé, donne pouvoir à :

M ou Mme :

Licence n° :

du club (n° et nom) :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs affiliés de la FFSG pratiquant le **patinage artistique synchronisé** qui aura lieu **le dimanche 28 juin 2026 à l'INSEP, 11 avenue du Tremblay à Paris (75012) et simultanément en visioconférence.**

Fait à : le :

Signature du Président confiant le pouvoir Précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »	Cachet du club	Signature du Mandaté Précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir »

La présente procuration est à remettre au plus tard 96 (quatre-vingt-seize) heures avant l'ouverture de l'Assemblée Générale soit le mercredi 24 juin 2026 à 9h00 au plus tard, sous peine d'irrecevabilité, par mail aux deux adresses suivantes : president@ffsg.org et csoe@ffsg.org